

[Le Département de la santé et de l'action sociale de l'Etat de Vaud](#) et [l'Université de Lausanne](#) par [sa Faculté de biologie et de médecine](#) mettent au concours le poste de :

**Professeur·e ordinaire ou associé·e en Ethique et Droit de la recherche sur le vivant et
Président·e de la Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain**

Date d'entrée : à convenir

La *Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain de l'Etat de Vaud* ([CER-VD](#)) veille à la protection des personnes comme sujets de recherche et évalue la conformité des projets de recherche sur l'être humain aux exigences éthiques, juridiques et scientifiques, ainsi qu'aux bonnes pratiques de la recherche.

Le poste de Président·e de la CER-VD allie une fonction directoriale (à 60%) avec une activité professorale en Ethique et Droit de la recherche sur le vivant (à 40%). Dans cette fonction, le/la titulaire présidera et assurera la gestion de la CER-VD et de ses sous-commissions, en veillant particulièrement à la protection des patients, des institutions et des chercheurs. Du point de vue académique, le/la titulaire assurera des activités de recherche et d'enseignement en éthique, droit et économie de la recherche sur le vivant, avec un accent mis sur les questions de gestion des conflits d'intérêt, de loyauté, d'intégrité scientifique, de propriété intellectuelle, etc.

Le/la titulaire devra :

- Faire état d'une expérience réussie en management d'une structure de service publique.
- Faire preuve de compétences méthodologiques dans l'évaluation scientifique des projets de recherche sur l'être humain.
- Développer une recherche originale portant sur les sujets de droit et d'éthique de la recherche sur le vivant.
- Faire preuve de leadership scientifique et présenter des résultats de recherche d'excellente qualité contribuant directement au domaine de l'éthique et du droit de la recherche sur le vivant.
- Offrir un enseignement de qualité dans le domaine, tant au niveau prégradué que postgradué.
- Fournir des conseils d'experts aux praticiens et dirigeants de la santé publique.

Exigences :

- Doctorat en médecine, en sciences de la vie ou en sciences humaines et sociales.
- Pratique professionnelle (médecine ou domaine de la santé) de 15 ans au moins.
- Expérience en recherche de 10 ans au moins.
- Expérience de conduite de plusieurs groupes, aptitude à créer une collaboration efficace au sein des groupes et entre eux, capacité à animer et maintenir des réseaux nationaux et internationaux.
- Preuve d'un leadership en recherche académique dans le domaine de l'éthique et du droit de la recherche et capacité à collaborer avec ses collègues travaillant dans d'autres secteurs de recherche.
- Liste de publications témoignant de l'excellence académique.
- Excellente maîtrise du français et de l'anglais, bonne maîtrise de l'allemand.

Le cahier des charges et la description des activités du poste sont disponibles sur ce [site internet](#) et également ci-dessous. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès du Prof. [Jean-Daniel Tissot](#) (doyen.fbm@unil.ch), Président de la Commission de présentation ou du Prof. [Patrick Francioli](#) (Patrick.Francioli@chuv.ch), actuel Président de la CER-VD.

Les dossiers de candidature, rédigés en anglais ou en français, comprendront une lettre de motivation, un curriculum vitae, la liste des publications avec la copie des cinq articles les plus significatifs, une brève description du programme de recherche et d'enseignement, ainsi que la copie des diplômes. Ils doivent être envoyés jusqu'au **12 juillet 2017** à l'adresse électronique : <https://www.fbm.unil.ch/releve/application/>.

Soucieux de promouvoir une représentation équitable des hommes et des femmes au sein de leurs institutions, l'Université de Lausanne et le Canton de Vaud encouragent les candidatures féminines.

CAHIER DES CHARGES

1. Actualisation

Etabli le : 18.04.17

Par : ASF/KB/ML/JDT

Remplace la version du : 23.08.12

Motif d'actualisation : Mise au concours du poste

2. Identification du poste

Département : SANTE ET ACTION SOCIALE

Service : Santé publique

Entité (division, secteur, établissement, office...) : Commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain CER-VD, rattachée au Pharmacien cantonal (Direction) et au Département formation et recherche du CHUV-FBM (Académie)

N° de poste de référence :

Intitulé du poste dans l'entité : Professeur-e ordinaire/associé-e - Président-e de la CER

N° emploi-type :

Libellé :

Chaîne :

Niveau :

3. Mission générale du poste (description succincte)

1. Présider la CER
2. Coordonner et diriger l'ensemble des activités de la CER
3. Assurer la planification et la gestion financières
4. Garantir la qualité des prestations de la CER
5. Assurer une activité de recherche et d'enseignement en droit et éthique de la recherche sur l'être humain

4. Conduite : ETP directement subordonné-s

Cf. Organigramme

Non

Oui : 6 - 8 collaborateurs académiques

5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

Non

Oui : Vice-Président-e

6. Missions et activités	
1. Présider la CER	20%
Présider et organiser la CER et une des sous-commissions Rechercher et proposer au DSAS pour nomination les vice-présidents et les membres	
Etre l'autorité de référence et d'expertise pour les domaines de la recherche sur l'être humain incluant la méthodologie et l'éthique de la recherche	
Assurer une fonction de représentation auprès des autorités compétentes Participer aux organisations, conférences et groupes de travail dans le domaine de la recherche sur l'être humain	
Assurer que la CER, dans sa composition, son fonctionnement et ses décisions, respecte les obligations légales, réglementaires et de bonnes pratiques concernant la recherche biomédicale	
Communiquer sur les activités de la CER et établir le rapport d'activité annuel à l'attention du DSAS et de l'Office fédéral de la santé publique	
2. Coordonner et diriger l'ensemble des activités de la CER	20%
Assurer la planification et le bon fonctionnement des processus décisionnels	
Engager et organiser le support scientifique et administratif et assurer le bon fonctionnement des processus de travail	
Assurer la signature des décisions, leur suivi et les réexaminer au cas où il s'avère que la santé ou la sécurité des sujets de recherche sont compromis	
Suivre et traiter les procédures de recours	
3. Assurer la planification et la gestion financières	10%
Rendre compte au Service de la santé publique (SSP) de la gestion financière de la CER	
Etablir et proposer le budget au SSP	
4. Garantir la qualité des prestations de la CER	10%
Mettre en place et maintenir un système d'assurance de la qualité	
Veiller à l'équilibre des compétences dans les sous-commissions et à l'harmonisation de leurs processus décisionnels	
Veiller à la mise en place et au suivi de la formation initiale et continue des membres, vice-présidents et collaborateurs scientifiques	
Mettre à disposition des investigateurs des outils méthodologiques	

5. Assurer une activité de recherche et d'enseignement en droit et éthique de la recherche sur l'être humain	40%
Assurer une activité de recherche en droit, éthique et éthique comparée de la recherche sur l'être humain	
Assurer une charge d'enseignement en droit, éthique et éthique comparée de la recherche clinique sur l'être humain au niveau prégradué et postgradué	
Assurer un lien avec les industries, les fondations et les autorités concernées (swissethics, Swissmedic, ASSM, etc.)	
<p>Directives du Décanat de la Faculté de biologie et de médecine pour l'enseignement :</p> <p>Les professeur-e-s ordinaires et associé-e-s rattaché-e-s à la Section des sciences cliniques prennent part à l'enseignement pré-gradué de la Faculté selon les besoins du Service, de l'Ecole de médecine et de l'Ecole de biologie. Elles/ils participent jusqu'à concurrence de 50 heures effectives par an à l'enseignement structuré (cours ex cathedra, enseignement en petits groupes, etc.) et à la direction de travaux de maîtrise. Elles/ils peuvent être amené-e-s à participer à des tâches d'organisation de l'enseignement.</p> <p>Elles/ils peuvent être sollicité-e-s par l'Ecole doctorale pour la direction de thèses, la participation à des comités/jurys de thèse ainsi qu'à des programmes doctoraux.</p> <p>Elles/ils contribuent à la formation post-graduée.</p> <p>Processus d'évaluation qualité de l'enseignement :</p> <p>L'enseignant-e fait l'objet d'un processus d'évaluation individuelle au moins une fois lors d'un mandat de six ans, reposant sur plusieurs critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - compétences pédagogiques ; - adéquation des objectifs et du programme d'enseignement avec les objectifs fixés par les Ecoles (pour l'enseignement pré-gradué en médecine : avec le « Swiss Catalogue of Learning Objectives for Undergraduate Medical Training » et avec le nouveau catalogue des objectifs d'enseignement « Profiles »); - qualité des supports de cours/supports d'apprentissage (« textbooks », articles) ; - satisfaction des étudiants et autres participants aux cours. <p>GESTION</p> <p>Une participation aux activités/au développement du service peut être demandée par la cheffe/le chef de service.</p> <p>Lors de son premier mandat, l'enseignant-e est soumis à une période probatoire de 4 ans (exception : la nomination suite à une promotion ou une titularisation). Etant donné que son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 3e année, elle/il devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 2 premières années.</p> <p>Pour les mandats suivants (d'une durée de 6 ans), son évaluation par le Décanat aura lieu au début de la 5e année et l'enseignant-e devra s'assurer que son enseignement soit évalué par les étudiants au moins 1 fois pendant les 4 premières années.</p>	

7. Eventuelles responsabilités particulières attribuées au titulaire

8. Exigences requises				
8.1. Formation de base				
Titre				
<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">Doctorat en médecine, en sciences du vivant ou en sciences humaines et sociales</td> <td style="width: 20%; text-align: center;"> <input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité </td> </tr> <tr> <td>Titre académique</td> <td style="text-align: center;"> <input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité </td> </tr> </table>	Doctorat en médecine, en sciences du vivant ou en sciences humaines et sociales	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité	Titre académique	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
Doctorat en médecine, en sciences du vivant ou en sciences humaines et sociales	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité			
Titre académique	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité			
8.2. Formation complémentaire				
Titre				

Formation en éthique ou droit de la recherche sur l'être humain ou en droit de la santé	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
	<input type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
8.3. Expérience professionnelle	
Domaine	Nbre d'années
Pratique médicale ou pratique dans le domaine de la santé	15 ans
Pratique dans la recherche sur l'être humain	10 ans
8.4. Connaissances et capacités particulières	
Domaine	
Compétences managériales Connaissance de la réglementation internationale, nationale, cantonale en matière de recherche sur l'être humain et maîtrise des règles de bonnes pratiques de la recherche clinique	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité
Maîtrise des langues française et anglaise Bonnes connaissances de la langue allemande	<input checked="" type="checkbox"/> Exigé <input type="checkbox"/> Souhaité

9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

10. Signatures
L'autorité d'engagement.
Date : Nom et prénom : Signature :

Le/la titulaire atteste avoir pris connaissance du présent cahier des charges.
Date : Nom et prénom : Signature :